



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/53/L.4
3 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-troisième session
Genève, 27 septembre-2 octobre et 10 octobre 2006
Point 3 de l'ordre du jour

**EXAMEN DES PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME
D'ACTION EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS
POUR LA DÉCENNIE 2001-2010**

Projet de conclusions concertées

Le Conseil du commerce et du développement,

Prenant note avec satisfaction du Rapport 2006 sur les pays les moins avancés intitulé «Développer les capacités productives», et louant le secrétariat de la CNUCED pour l'analyse objective, de qualité, et les recommandations figurant dans le Rapport,

Se félicitant des activités entreprises par la CNUCED en application du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, et demandant instamment au secrétariat de la CNUCED de redoubler d'efforts à l'appui des PMA à l'avenir,

Se félicitant du document final de l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action et demandant l'application rapide et totale par tous les acteurs des mesures et engagements y figurant,

1. *Reconnait* que les PMA, dans de nombreux cas, risquent de ne pas atteindre l'objectif d'une réduction de moitié de l'extrême pauvreté d'ici à 2015 – bien que la croissance économique dans les PMA en tant que groupe ait atteint presque 6 % – et qu'ils ont été

extrêmement vulnérables à des crises économiques, environnementales et politiques qui ont souvent entraîné fragilité économique et effondrement de la croissance;

2. *Souligne* les efforts nationaux continus, accompagnés de mesures internationales d'appui accrues et soutenues, qui sont urgents et nécessaires pour que les PMA atteignent les objectifs de réduction de la pauvreté inscrits dans le Programme d'action de Bruxelles et dans la Déclaration du Millénaire;

3. *Reconnait* que des politiques complétées par des pratiques de bonne gouvernance à tous les niveaux devraient aider à mieux relever le défi du développement et de l'utilisation des capacités productives dans la plupart des PMA. Il est nécessaire d'améliorer et de renforcer la conception à la fois des plans nationaux de développement ou des stratégies nationales de réduction de la pauvreté et des mesures internationales d'appui en faveur des PMA. Il faut pour cela que le développement et l'utilisation des capacités productives occupent une priorité élevée dans les approches nationales et internationales de la réduction de la pauvreté dans les PMA. Des politiques, des stratégies et des régimes réglementaires visant expressément à améliorer le secteur privé intérieur et à promouvoir le développement des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que des mesures visant à stimuler des liens intersectoriels dynamiques, sont essentiels à un développement soutenu des PMA. Ces politiques devraient être appliquées de façon non discriminatoire;

4. *Souligne* que, pour ce qui est des politiques internationales, il faut maintenir la dynamique d'un accroissement des flux d'APD là où cela est nécessaire ou là où existe une capacité d'absorption, ainsi qu'améliorer la répartition sectorielle de ces flux en conformité avec les plans de développement définis au niveau national, et *souligne en outre* qu'il est nécessaire d'accroître la part de l'aide au développement affectée aux programmes et projets définis au niveau national, et de combler le déficit concernant le financement alloué aux infrastructures économiques et aux secteurs productifs, y compris les investissements à long terme dans le capital humain en tant qu'élément essentiel de la capacité productive d'un pays; ces mesures devraient être complétées par une application effective des initiatives en cours en matière d'allègement de la dette et une amélioration de l'accès aux marchés pour tous les produits intéressant le commerce d'exportation des PMA;

5. *Réaffirme* que le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA reste un instrument clef du renforcement des capacités institutionnelles des PMA, dans l'objectif d'accroître la capacité de ces pays de tirer profit de leur participation au système commercial multilatéral. Le plus important enseignement du Cadre intégré est qu'une forte appropriation nationale est essentielle au succès des programmes et des projets relevant du Cadre. Il est entendu que l'initiative plus large de «L'aide pour le commerce» revêtira des dimensions qui en feront une initiative additionnelle au Cadre intégré renforcé;

6. *Souligne* que, compte tenu des graves lacunes statistiques observées dans la plupart des PMA et de l'importance de données statistiques fiables pour la recherche et l'analyse, ainsi que pour un bon suivi des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action, il est nécessaire de poursuivre et de renforcer les initiatives nationales et internationales en cours qui visent à accroître les capacités statistiques nationales des PMA;

7. *Recommande* que la CNUCED continue de soutenir les efforts des PMA dans l'actuel processus d'élaboration et d'application de politiques et de stratégies, notamment à travers une participation au processus des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Dans ce contexte, les PMA sont invités à envisager d'intégrer les conclusions et recommandations pertinentes du *Rapport 2006 sur les PMA* dans la conception et l'application de leurs politiques nationales, y compris dans les DSRP, le Cadre intégré renforcé et l'Initiative sur l'aide pour le commerce. Les partenaires de développement sont invités à tenir compte des recommandations du Rapport dans leurs mesures d'appui.
